Mardi 11 juin 2024 8h30/17h30 — La cité des Congrès

5 Rue de Valmy, 44000 Nantes

SPORT ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Journées Scientifiques Nantes Université

Nº14

univ-nantes.fr

Colloque organisé par :











8h30 Accueil

9h Conférence d'ouverture de la journée

9h10 Conférence d'introduction

Le sport et les objectifs de développement durable : l'action de l'Unesco Philipp Müller-Wirth, Chef de la Section des sports, Secteur des sciences sociales et humaines, UNESCO, Secrétaire du CIGEPS.

9h30 Thème 1 « Sport et santé : le sport est-il bon pour la santé ? »

Ce thème en lien avec l'objectif de développement durable « Bonne santé et bien-être – n° 3 » (ODD 3 ci-dessous) traite de la question des bienfaits des activités physiques et sportives sur la santé.

9h30 Table ronde « Santé dans le sport »

- La performance sportive au prisme de la durabilité : concepts et perspectives, Cyril Bossard, UFR STAPS Brest, CREAD.
- Le suivi médical de l'athlète : de la préparation à la réathlétisation, **Dr. Marc Dauty**.
- La gestion des blessures (Perspective sociologique), Mathilde Julla-Marcy, UFR STAPS Nantes, CENS,
- La relation entre le sportif et le soignant (perspective juridique), Thomas Vialla, Docteur en droit, Faculté de droit de Montpellier.
- L'accompagnement psychologique des sportifs, Marie Gomez, Psychologue du sport, CREPS. Nantes.
- Témoignage d'une athlète de haut niveau, Pernelle Michon, voile.

Table ronde « Santé par le sport »

- Politiques de santé publique en faveur des étudiants et promotion de l'activité physique ou sportive, Maxime Gignon, PU, Santé publique, Université de Picardie, Conseiller santé Sous-direction de la réussite et de la vie étudiante (MESRI/DGESIP A2-2).
- Le sport sur ordonnance Paul Veron, Faculté de droit et science politique Nantes, Laboratoire DCS.
- Activité physique et santé : faut-il distinguer le «pourquoi» du «comment» ?, Silvio Maltagliati, Chercheur post-doctorant, Université de Californie du Sud (Los Angeles, USA).
- La prise en charge des patients en APA, Frédéric Le Cren, Ph. D, Prof. APA, Coordinateur Maison sport Santé de Bellevue.
- Les enfants de la lune, leur pratique sportive et leur socialisation, Emilie Giret, Sociologue, UFR STAPS, Poitiers, Laboratoire GRESCO

ODD n° 3 « Bonne santé et bien-être »

« La pratique d'une activité physique est l'un des meilleurs moyens pour prévenir les maladies physiques et psychologiques. De plus, à l'aide des éducateurs, le sport est un rendez-vous idéal pour sensibiliser à l'hygiène et aux maladies transmissibles. Il permet donc aussi de réduire les coûts liés à la santé et d'augmenter la productivité »

Pause déjeuner

10h50

11h10

12h20

PROGRAMME

13h30 Thème 2 « Sport et solidarité : le sport est-il vecteur d'insertion sociale ?

Ce thème en lien avec les objectifs de développement durable « Éducation de qualité -n° 4 », « Égalité entre les sexes – n° 5 », « Inégalités réduites – n° 10 », « Paix, justice et institutions efficaces – n° 16 »

(ODD 4, 5, 10 et 16 ci-dessous) porte sur le fonctionnement du mouvement sportif : régulation, démocratie, valeurs éducatives, genre et discrimination

13h30 Table ronde « Régulation, démocratie et civisme dans le sport »

 Régulation et gouvernance des fédérations sportives internationales, Pim Verschuuren, UFR STAPS Rennes,

• L'équité dans les compétitions sportives et le modèle sportif européen: Étude des mesures juridiques visant à assurer l'équilibre compétitif dans les sports professionnels, Benjamin Jones, Doctorant, Faculté de droit Tours.

14h00 Table ronde « Genre, droits fondamentaux, catégorie sportive et médicale »

- Droits de l'homme et sport, Jean-Christophe Lapouble, UFR STAPS Poitiers.
- Ce que nous dit l'affaire Caster Semenya de l'égalité au sein du mouvement sportif,
 Sylvain Villaret, UFR STAPS Le Mans, Laboratoire TEMOS.
- Testostérone, genre et performance, Patricia Lemarchand, Médecin, Professeur Faculté de Médecine, Nantes.

14h40 Table ronde Education, insertion par le sport et lutte contre les violences

- La politique du département de Loire Atlantique en matière d'éducation sportive, Benoît
 Courant, Direction sports, mer et littoral Service sport et activités de pleine nature.
- Sport, insertion et altérité, Omar Zanna, UFR STAPS Le Mans, Laboratoire CREN.
- Esquisse pour une auto-analyse par le sociologue sur le travail du professeur d'EPS en vingt-six ans d'enseignement dans vingt établissements, en Irlande, en Angleterre et en France, Stéphane Carpentier, UFR STAPS Orléans, Laboratoire de recherche CETAPS.

ODD 4 « Éducation de qualité »

« Le sport peut être une source de motivation à la scolarisation et contribue à l'amélioration de la concentration. Il permet également l'apprentissage de compétences de vie et la culture de valeurs qui permettent aux jeunes un développement personnel positif ».

OOD 5 « Égalité entre les sexes »

« La pratique du sport encourage l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles grâce à son impact sur la santé et le bien-être, l'estime de soi, l'intégration sociale et la mixité.

Sur le long terme, ces thématiques influent sur l'employabilité des femmes et leur leadership ».

ODD 10 « Inégalités réduites »

« Le sport, à travers ses thématiques d'intervention telles que l'éducation, l'autonomisation, l'intégration sociale, les compétences de vie, la cohésion sociale, l'égalité, la formation, l'insertion professionnelle... agit pour réduire les inégalités sociales et économiques. Le sport est un droit de l'Homme et doit être accessible à tous, sans critère de sélection

ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces »

- « Le sport est un outil précieux pour aider à prévenir les conflits, par sa capacité à agir sur l'intégration et la cohésion sociale. En tant que langage universel, il a des effets directs sur la confiance en soi, l'esprit d'équipe et le respect. Il favorise ainsi une culture de paix ».
- « Le sport a le pouvoir d'unir les peuples d'une façon presque unique : Nelson Mandela »

.

14h00

14h40

141140

15h20

PROGRAMME

15h40 Thème 3 « Sport et environnement : peut-on pratiquer partout ?

Ce thème en lien avec les objectifs de développement durable « Consommation et production responsables – n° 12 », « Lutte contre les changements climatiques – n° 13 » et « Vie terrestre – n° 15 » (ODD 12, 13 et 15 ci-dessous) traite de la question de l'impact de la protection de l'environnement sur le développement et l'accès aux activités physiques et sportives.

- A-t-on le droit de pratiquer partout ? Sandra Seyssel, UFR STAPS Besançon, Université de France Comté
- La politique du ministère des sports en matière environnementale, Laure Batalla, cheffe de la mission sport et développement durable, ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques.
- Rendre le sport plus responsable, Aurélien Toncelli, Président Association SupporTerre, Nantes.
- Politique publique, sport et protection de l'environnement, Eric Journaux, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, Référent Olympique et Paralympique du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche.
- Les sports de nature, incubateurs de conscience environnementale ? Léna Gruas, Faculté des Sciences du Sport et de l'Education, Université de Brest, LABERS.
- La formation à la conscience environnementale des pratiquants, Antoine Dubost, Fédération Française de canoë Kayak, CTFN Chef de projet, Sentiers Nautiques.

ODD 12 « Consommation et production responsables »

« Les événements et les programmes sportifs sont de parfaites occasions pour sensibiliser le grand public et les bénéficiaires à la nécessité de consommer et de fabriquer de façons responsables.

De plus, l'image des athlètes peut être un formidable tremplin pour sensibiliser et agir en matière de durabilité ».

ODD 13 « Lutte contre les changements climatiques »

« A travers les événements et les rassemblements, le monde du sport peut contribuer aux initiatives de sensibilisation lancées au niveau mondial concernant le changement climatique.

Ce secteur peut innover et faire part de stratégies adaptés dans la gestion des ressources ».

ODD 15 « Vie terrestre »

« La pratique régulière du sport dépend en grande partie de la disponibilité et de la qualité des ressources naturelles. Un environnement sain est primordial pour une pratique efficace et agréable.

Le monde du sport a donc son rôle dans la protection de la vie sur Terre et de l'écosystème en général ».

17h00 Conclusion

17h30 FIN de la journée